

Rapport annuel 2020

2020 : les rapports sur la santé au cœur des activités

Comme tous les cinq ans, l'activité de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) s'est concentrée en 2020 sur les rapports de santé, avec la publication du Rapport national sur la santé et de plusieurs rapports cantonaux. Malgré le Covid-19, tous ces rapports ont pu être achevés. Au total, [21 publications](#) ont été réalisées cette année. De plus, le mandat de prestations de l'Obsan a été renouvelé pour la période 2021 – 2025 et 19 cantons ont ensuite conclu un contrat-type avec l'Obsan dans ce cadre.

Rapports de santé et monitoring



Le Rapport national sur la santé «[La santé en Suisse – Enfants, adolescents et jeunes adultes](#)» n'a pas pu être publié en juin comme prévu, la présentation ayant dû être annulée en raison de la pandémie de Covid-19. Toutefois, à la fin du mois d'août, il a été possible de le présenter à un public restreint sur place ainsi qu'à d'autres partenaires intéressés par le biais d'un [livestream](#). Le rapport est disponible sous forme de livre et sur un [site internet](#) dédié. Il décrit non seulement l'état de santé de la jeune génération et les maladies la touchant, mais également les activités de prévention et de promotion de la santé ainsi que l'offre de soins pour ces groupes d'âge.



Les [rapports cantonaux sur la santé](#) ont pu être achevés dans les délais prévus: quatre rapports pour les cantons de Saint-Gall, Uri, Genève et Fribourg ont été publiés, ainsi qu'un rapport sur la santé de la population âgée de 65 ans et plus en Suisse latine.

Pour ce qui concerne le monitoring par indicateurs, l'accent a été mis sur la mise à jour des indicateurs existants ainsi que sur le travail conceptuel visant à adapter le système aux nouvelles exigences et sources de données. Un vif intérêt a également été recueilli par un indicateur sur la fréquence des maladies à risque face au coronavirus, spécialement réalisé au début de pandémie. Le [Système de monitoring des Addictions et des Maladies non transmissibles \(MonAM\)](#) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a encore été élargi. Fin 2020, il comprenait 105 indicateurs; il sera encore étendu et régulièrement actualisé en 2021.

Professions de santé et offres de soins

Les travaux préparatoires du rapport sur le personnel de santé en Suisse, en collaboration avec la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'organisation nationale faitière du monde du travail en santé (OdaSanté), battaient leur plein en 2020. Un modèle de projections sur les besoins en personnel soignant et l'offre en relève a été créé et se voit complété d'une analyse de sensibilité. La principale question qui se pose est de savoir si suffisamment de personnel soignant sera formé et pourra être recruté en Suisse dans les années à venir. La publication du rapport est prévue pour l'automne 2021.



Sur mandat de l'OFSP, les données 2020 de l'«International Health Policy Survey» de la fondation Commonwealth Fund ont été analysées. Cette année, l'enquête a été consacrée aux [expériences de la population âgée de 18 ans et plus avec le système de santé](#). Les résultats suisses ont été comparés à ceux de dix pays et les évolutions pour la période allant de 2010 à 2020 ont été présentées.

Les différences régionales en matière de prise en charge ont déjà été étudiées à plusieurs reprises, mais en 2020, l'Obsan a pour la première fois publié un [rapport sur les différences entre villes et campagnes](#). Celui-ci a été commandé par le Forum pour les soins médicaux de base, sous l'égide de l'OFSP.



Comme chaque année, l'Obsan a également soutenu plusieurs cantons en 2020 dans le domaine de la planification hospitalière. Par exemple, les bases de planification pour les soins psychiatriques ambulatoires et stationnaires ont été calculées pour le concordat psychiatrique des cantons d'Uri, Zoug et Schwyz, ainsi que pour les cantons de Lucerne, Nidwald, Obwald et Soleure. Les résultats s'inscrivent dans les rapports de planification de ces cantons. Des rapports statistiques pour la planification hospitalière en médecine somatique aiguë et pour la médecine hautement spécialisée ont été réalisés pour certains cantons et pour la CDS. Enfin, un rapport sur la [planification des soins](#) a été réalisé pour le canton de Zoug.

Des avancées ont également été réalisées dans le domaine des bases de données : l'Obsan a pu prendre en mains les données structurelles sur les cabinets médicaux et les centres ambulatoires (statistiques MAS) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), alors que les années précédentes, seules les données de la Fédération des médecins suisses (FMS) étaient disponibles pour l'analyse des cabinets médicaux. De vastes travaux de validation ont donc été effectués en 2020. En parallèle, les données sur les traitements ambulatoires dans les hôpitaux (PSA), également récemment mises sur pied par l'OFS, ont été analysées et plausibilisées. Il a été possible d'actualiser les premiers calculs déjà effectués à partir de ces données (sur mandat des cantons latins). Grâce à ces nouvelles données, des analyses plus précises et plus détaillées pourront être produites à l'avenir, par exemple pour des mandats cantonaux.

Démographie et recours aux soins

Dans ce domaine thématique, l'axe de travail principal en 2020 a concerné les questions liées à l'âge et aux soins de longue durée. Des projections statistiques servant de base à la planification des EMS ont été fournies à cinq cantons de Suisse alémanique (Grisons, Schaffhouse, Uri, Zoug et Zurich). Une base de planification plus complète pour les soins liés à l'âge a été préparée sur mandat des cantons romands, comprenant non seulement les projections pour les EMS mais aussi celles pour les services d'aide et de soins à domicile ainsi que pour les structures intermédiaires. En plus du rapport pour le canton du Valais, achevé en 2020, deux autres sont en préparation.



La question d'un éventuel besoin d'adaptation, à la lumière des dernières connaissances, de la tendance épidémiologique sur laquelle se base le modèle de l'Obsan pour les soins de longue durée a été étudiée dans le cadre d'un projet en collaboration avec Unisanté Lausanne. Les [résultats sur l'évolution des besoins en matière de soins de longue durée](#) ont été publiés au début de l'année 2021.

Parallèlement, un mandat a été donné, en concertation avec les cantons, pour mettre à jour le recensement des structures intermédiaires. Les résultats du projet, qui est soutenu par un groupe consultatif, sont attendus au cours du second semestre 2021.

Le projet de recherche "Home Care Data" (dans le cadre du Programme national de recherche PNR 74) a été l'occasion d'une collaboration fructueuse avec la Haute école spécialisée de Zurich (ZHAW), l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile et l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de Berne. Il s'est achevé en 2020 avec la publication d'un [bulletin](#) qui souligne la nécessité de disposer de meilleures données pour documenter les soins à domicile.

Un autre [bulletin](#) sur le thème des hospitalisations dans la dernière année de vie en fonction de la politique cantonale des soins de longue durée a également été réalisé. Il a été publié au début de l'année 2021.

Enfin, depuis l'automne 2020, des travaux préparatoires intensifs sont en cours pour la réalisation d'un rapport sur les besoins futurs en matière de soins de longue durée en Suisse.

Santé psychique, maladie et handicap



L'attention portée à la santé psychique des enfants, des adolescents et des jeunes adultes a été un premier point fort de cette année. Jusqu'alors, seules quelques publications existaient sur ce thème à l'échelle de la Suisse. Une revue de la littérature et des données existantes a permis de réaliser le [chapitre «Santé psychique»](#) du Rapport national sur la santé.

Le cinquième [rapport sur le monitoring de la santé psychique en Suisse](#), publié en décembre, est la deuxième publication dans le domaine de la santé psychique en 2020. Il renseigne sur l'évolution de l'état de santé psychique, sur les facteurs de protection et de risque ainsi que sur le recours aux soins ambulatoires et hospitaliers. Il traite également de questions spécifiques comme l'invalidité, le suicide et les coûts, donnant ainsi une vue d'ensemble des enjeux liés à la santé psychique de la population en Suisse.



Coûts et financement



Dans le cadre de l'introduction de la réglementation «L'ambulatoire avant le stationnaire» pour la prise en charge des coûts de certaines procédures électives (conformément à l'article 3c et à l'annexe 1a de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins OPAS, modification du 18.7.2018), l'Obsan a été chargé d'effectuer un monitoring. Un premier [rapport de synthèse](#) a été publié en 2020 et deux indicateurs sur ce thème ont été mis en ligne sur le site (évolution du [nombre d'interventions](#) et des [coûts](#)); ils seront actualisés chaque année.

Le profil socio-économique et l'état de santé des personnes bénéficiant d'une assurance complémentaire d'hospitalisation a été étudié en vue d'identifier d'éventuelles incitations inopportunes dans l'assurance complémentaire d'hospitalisation. Un [bulletin](#) sur ce sujet a été publié au début de l'année 2021.

Centre clients de l'Obsan

En 2020, outre la réalisation de 53 mandats de clients, l'Obsan a été en pourparlers avec les cantons dans le cadre de la nouvelle période contractuelle 2021–2025. 17 des 18 contrats-types existants ont ainsi été renouvelés, et deux nouveaux contrats ont été conclus (l'un de cinq ans et l'autre de quatre ans), ce qui est très réjouissant.

Mandats de clients 2020				
		Mandats d'analyse	dont terminés	dont publiés
Mandats	de l'année précédente	14	11	6
	nouveaux	39	29	3
	total	53	40	9
Mandataires	cantons	46	35	6
	offices fédéraux	5	3	3
	autres institutions	2	2	0

Exemples de mandats de clients :

- Rapport complet sur la santé et la planification des soins 2021 du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures.
- Analyses sur «L'ambulatoire avant le stationnaire» pour le canton de Neuchâtel.
- Évaluation des placements à des fins d'assistance dans le canton de Zoug.
- Analyse des besoins en médecine hautement spécialisée (MHS) dans les domaines des implants cochléaires, des systèmes d'assistance cardiaque et de l'urologie, pour le compte de la CDS.

En raison de la pandémie de Covid-19, l'Obsan a renoncé à tenir son atelier annuel en juin.

L'équipe

En décembre 2020, l'Obsan comptait 21 [collaboratrices et collaborateurs](#), dont une apprentie, occupant 16,7 postes à temps plein. La situation du personnel est restée stable tout au long de l'année. L'équipe a travaillé durant une grande partie de l'année en télétravail.

[Organigramme \(PDF\)](#)

Financement

Contributions au financement de l'Obsan de 2018 à 2020 en francs		2018	2019	2020
Fonds propres (OFS)	Crédits de biens et services	511'328	533'362	422'757
	Financement de base	1'400'000	1'400'000	1'400'000
	Total fonds propres	1'911'328	1'933'362	1'822'757
Fond de tiers (liés)	Cantons** (avec contrat-type ou contrat de prestations)	1'018'092	934'204	1'210'887
	Autres offices fédéraux	638'800	473'430	428'771
	Autres institutions	52'367	28'796	4'300
	Total fonds de tiers	1'709'259	1'436'430	1'643'958
Total		3'620'587	3'369'792	3'466'715

* Estimation

** y c. les villes

Projets en cours

Dans la liste des [projets en cours](#), vous trouvez un aperçu des thèmes sur lesquels l'Obsan travaille en 2021.

Renseignements / Informations

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel

Tél. 058 463 60 45

obsan@bfs.admin.ch / www.obsan.ch